

HABILITATION ELECTRIQUE

Formation de l'encadrement à la norme NF C 18-510

Objectif :	Approfondir ses connaissances des règles de sécurité électrique et de la norme NF C 18-510 pour les transposer et les mettre en application dans l'entreprise.
Public concerné :	Chefs d'entreprise, responsables de prévention, responsable de formation, chargé d'habilitation, personnel d'encadrement souhaitant approfondir leurs connaissances.
Prérequis :	Expérience du métier et des chantiers.
Durée :	1 jour (7 heures).
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie sur la réglementation et l'analyse des différents chapitres du recueil en relation avec les différentes habilitations. 10% du temps est consacré à des échanges d'expérience et des études de cas.
Évaluation des acquis :	Evaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session
Outils pédagogiques :	Vidéoprojecteur, écran, tableau,
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Dotation du stagiaire :	Fournitures de bureau. Norme NF C 18-510 (la possession de la norme est recommandée). Vêtements et EPI nécessaires voir la liste détaillée au verso.
Documents de fin de formation :	Attestation de formation.
Lieu :	CACHAN (94), LYON (69), PONT-DU-CHATEAU (63). Ou tout autre lieu sur demande.

CONTENU DU STAGE

1 – Règles de construction des appuis communs

- Réglementation et textes, présentation de la norme NF C 18-510
- Domaines de tension
- Formation et Habilitation

- L'environnement des opérations
- Outillages et équipements de protection individuelle
- Intervenants et missions
- Présentation et exemple de titre d'habilitation

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Néant

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Néant